



PRÉSENTATION

BPJEPS MENTION LOISIRS TOUS PUBLICS

**LE BP JEPS MENTION LOISIRS TOUS PUBLICS
EST LE DIPLÔME DE RÉFÉRENCE POUR LA
FORMATION DES ANIMATEURS GÉNÉRALISTES**

**3 formations sont proposées :
Blois - Orléans - Tours**



27 rue André Boule 41000 Blois
respirecentre@orange.fr
06 86 74 07 71
www.respire-formation.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DURÉE ET CALENDRIER DE FORMATION



Cloture des inscriptions : 04.09.2023

Sélections* : 02.10.2023

Positionnement : du 09 au 13.10.2023

Début de la formation en centre : 06.11.2023

Date de fin de formation en centre : 21.01.2025

Date de la dernière certification : 22.05.2025

*Des sélections seront organisées uniquement s'il y a plus de candidatures que de places disponibles. Dans le cas contraire, l'entrée en formation est automatique pour toutes les personnes qui satisfont aux exigences minimales pour l'entrée en formation (ou pré-requis)

600 heures en centre de formation

600h minimum en situation professionnelle.

(Allègements de contenus de formation voir d'Unités de Compétences possibles pour les personnes pouvant justifier du niveau de compétences visé par le diplôme. (évalué lors du positionnement). Les stagiaires, ayant des allègements, doivent, tout de même, passer les épreuves de certification.



COÛT

5 700€

(variable selon les allègements)



LIEU

Blois, Tours et/ou Orléans

(Selon le nombre d'inscriptions et leur répartition géographique)

LES PRÉ-REQUIS



- Avoir 18 ans à l'entrée en formation
- Avoir le PSC1 ou titre équivalent
- Justifier d'une expérience d'animateur d'une durée minimale de 200h.

Sont dispensés des ces attestations, les titulaires du BAPAAAT, CQP Périscolaire, BAFA, BAFD, Bac Pro SPVL, Bac pro agricole toutes options, BP agricole toutes options, BP JEPS toutes spécialités



INSCRIPTIONS

Conseils et inscriptions exclusivement auprès de:

Dominique DEKETELAERE

RESPIRE - 27 rue André Boulle 41000 Blois

Tel : **06 86 74 07 71** - Mail : respirecentre@orange.fr

Dossier d'inscription disponible sur: www.respire-formation.fr

LE PROJET DE FORMATION

Développement des compétences dans 4 domaines constitutifs du métier d'animateur:

- Participer au fonctionnement de la structure et impliquer son public dans une approche d'éducation à la citoyenneté
 - Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'accueil, d'animation et d'activité en cohérence avec son territoire et le projet de la structure
- S'approprier les démarches pédagogiques et des techniques d'animation s'inscrivant dans un projet d'Education Populaire
 - Impliquer son équipe dans un projet d'ACM et l'accompagner dans le développement de ses compétences

Une formation en alternance :

2 jours par semaine en centre de formation,
3 jours en structure d'alternance favorisant un lien étroit théorie/pratique. Ce lien est renforcé par l'accompagnement fort, sur le terrain, du tuteur

Processus d'acquisition des compétences, dans le cadre, d'une alternance intégrative :

- En entreprise : préparation en centre de formation d'un travail de production et de recherche en entreprise
- En centre : ré-interrogation des travaux de recherches, confrontation des pratiques et mutualisation des réflexions. Apports théoriques, d'outils et méthodologiques.
- En entreprise : utilisation des méthodes, démarches ...
Expérimentations progressives



UNE FORMATION INDIVIDUALISÉE

Obligatoire afin de permettre l'élaboration du parcours de formation du stagiaire et/ou d'envisager des allègements de formation

Doit permettre au coordonnateur de la formation d'appréhender le projet individuel de formation du stagiaire

Le positionnement

Doit permettre au stagiaire de s'approprier le projet de formation de RESPIRE

Doit permettre une évaluation partagée, conjointe du niveau de compétences du stagiaire par rapport au référentiel du BP JEPS, par le stagiaire et l'organisme de formation

LE RÉFÉRENTIEL DE FORMATION



UC 1 : Encadrer tout publics dans tout lieu et toute structure

OI 1-1 Communiquer dans les situations de la vie professionnelle

OI 1-2 Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté

OI 1-3 Contribuer au fonctionnement d'une structure



UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

OI 2-1 Concevoir un projet d'animation

OI 2-2 Conduire un projet d'animation

OI 2-3 Evaluer un projet d'animation



UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ du «loisirs tous publics» et de direction d'accueil collectif de mineurs

OI 3-1 Organiser et évaluer les activités

OI 3-2 Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs

OI 3-3 Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs



UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champs du «loisirs tous publics»

OI 4-1 Situer son activité d'animation dans un territoire

OI 4-2 Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure

OI 4-3 Conduire des activités d'animation



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les formateurs permanents :

Julie BRUNET, coordinatrice BP

Dominique DEKETELAERE, directeur de RESPIRE

Hossni OUALDI, responsable des formations diplômantes

Stéphane FEUCHOT, animateur du réseau

Céline Ricou, Formatrice et chef de projets

Les intervenants :

Professionnels du champ de l'éducation et/ou de la formation, ils seront sollicités en fonction des besoins

LE RESEAU RESPIRE

